

CHORALE « SI L'ON CHANTAIT »

ASSEMBLEE GENERALE DU 23 FEVRIER 2023



La chorale « **SI L'ON CHANTAIT** » s'est réunie en assemblée générale ordinaire le jeudi 23 février 2023.

Marie Noëlle VARENNE, coprésidente, souhaite la bienvenue aux deux représentantes de la mairie d'UNIEUX, **Corinne CABUT**, adjointe à la culture et à **Véronique ROMEYER**, adjointe aux associations. **M Christophe FAVERJON**, maire, est excusé, retenu par ailleurs.

Elle remercie **KEVIN**, « notre » chef de chœur, qui est très dynamique et compétent. Il a en plus beaucoup de patience pour nous supporter et a plein de bonnes idées. Il est également chef de chœur de la chorale « **MARILOU** » de St Maurice de Lignon. Il nous fait chanter les mêmes chansons pour les partager dans des concerts plus attractifs ».

Elle passe ensuite la parole à **KEVIN** qui doit s'absenter. Il est très content du travail des choristes qui avance bien ; il est heureux de partager ces moments avec nous dans une bonne ambiance.

Marie Noëlle donne ensuite la parole à **Ghislaine MALOYER**, coprésidente. **Ghislaine** déclare que la séance est ouverte à 16H04 sous la présidence de **Marie Noëlle**.

Un feuille de présence a été établie et figure en annexe 1 du présent compte rendu.

Ghislaine indique qu'à ce jour, l'association compte 22 adhérents : 14 sont présents, 4 ont donné procuration, soit un total de 18. Le quorum est atteint, l'assemblée peut donc valablement délibérer.

Après avoir rappelé l'ordre du jour, elle passe ensuite au premier point.

1. **Approbation du compte rendu de l'AG du 16 décembre 2021.** (reçu par tous les adhérents) :
Aucune voix contre, aucune abstention, le compte rendu est approuvé.
2. **Approbation du compte rendu de l'AG extraordinaire du 26 janvier 2023** (reçu par tous les adhérents) :
Aucune voix contre, aucune abstention, le compte rendu est approuvé
3. **Rapport d'activités de la saison septembre 2021 à juin 2022**

Adhérents

Nombre d'adhérents en septembre 2021 : **23 adhérents**

*Pour mémoire, en septembre 2020 : **22 adhérents.***

Chants

Reprises des chants: Santiano, l'Amérique, Aimer à perdre la raison, l'amitié, Makotoudé, Belle qui tient ma vie, Chanson à boire.

Nouveaux chants : Améno, Avant toi, Belle.

Activités

- 10.09.2021 * Participation au Forum des Associations d'Unieux
- 26.04.2022 * Répétition avec la chorale Marilou à St Maurice de Lignon
- 28.04.2022 * Répétition avec la chorale Marilou à Unieux – Salle Benoit OLIVIER–
- 15.05.2022 * Concert à Saint Maurice de Lignon avec la chorale Marilou
- 22.05.2022 * Concert à Saint Etienne- Centre Saint Augustin - pour *Les Rencontres des Chorales du Printemps*, au profit de la recherche médicale sur les maladies orphelines.
- 23.06.2022 * Repas de la chorale à l'auberge du Barrage à Aurec sur Loire.

Pour mémoire, durant la saison précédente de septembre 2020 à juin 2021, il n'y a pas eu de concerts à cause du Covid.

Marie Noëlle signale que d'une façon générale, la chorale donne plus souvent des représentations dans les maisons de retraite de la Haute Loire que dans la Loire.

A la suite de cette présentation, il est procédé au vote : aucune voix contre, aucune abstention, le rapport d'activités est approuvé.

4- Rapport financier de la saison septembre 2021- 2022 et budget prévisionnel 2022-2023

Odette Moulin, trésorière, présente d'abord :

- **Le rapport financier 2021- 2022**(voir annexe 2)
Les recettes s'élèvent à **3982,49€** dont **658€** de subvention et **47,90€**d'aide à l'emploi de la mairie A noter que :
 - l'aide à l'emploi est peu élevée puisqu'il s'agit de la période Covid pendant laquelle les répétitions n'ont pas été nombreuses.
 - Les cotisations complémentaires de **345€** représentent la participation de **15€** demandée à chaque adhérent en sus de la cotisation initiale.
 - AUDIENS a demandé à tort une participation de **50€** qui nous a été remboursée.
 - le CEMAF qui emploie également KEVIN, nous a remboursé 51€, sa quote part de la cotisation « médecine du travail ».**Les dépenses** s'élèvent à **4214,10€**. Le montant du salaire de Valérie est peu important puisqu'il porte uniquement sur le mois de septembre 2021. Pour la même raison, la cotisation « UNIFORMATION » s'élève seulement à **7€**.
Pour l'exercice, le solde est donc débiteur de 231,61€.

Le bilan s'établit à 5168,06€ détaillés comme suit :

- **231,61€ de débit**
- **86,99€ en caisse**
- **1840,79 € en banque**
- **3008,79€ sur le livret associatif (dont 8,79€ d'intérêts)**

- **Budget prévisionnel 2022-2023** (voir annexe 3)

Les recettes pourraient s'élever à **3766€**

-si la subvention de la mairie est identique à celle de l'exercice précédent*. L'aide à l'emploi a déjà été versée (**297€**).

- La cotisation FCAP-SVP (Fonds Commun d'Aide au Paritarisme du Spectacle Vivant Privé) nous a été demandée à tort et donc remboursée : **240€**.

- Pour les déplacements à l'extérieur, nous avons déjà perçu **90€** pour la prestation à la maison de retraite de Monistrol et nous devrions recevoir **120€** pour le concert à la maison de retraite de Bas en Basset. Soit un total de **210€**.

Les dépenses sont estimées à **3776,73€**. A noter que la cotisation « assurances » a diminué : **133,73€** au lieu de **290,54€** ; nous avons changé d'assureur et sommes passés du Crédit Agricole au Crédit Mutuel où nous avons notre compte en banque.

Pour l'exercice, le solde serait donc débiteur de 10,73€.

Odette fait remarquer qu'une augmentation de l'adhésion sera peut-être à envisager.

Monique BADEL souhaite savoir ce qu'est « l'UNIFORMATION » (Les entreprises sont tenues de verser une participation pour la formation professionnelle de leurs salariés (Compte Personnel de Formation –CPF- ex DIF) ; pour les associations, l'organisme collecteur agréé par l'Etat–OPCA- est UNIFORMATION).

Il est procédé au vote : aucune voix contre , aucune abstention . Le rapport financier et le budget prévisionnel sont adoptés.

***Véronique ROMEYER** précise par la suite que la subvention sera maintenue en l'état. Elle ne sera ni diminuée ni augmentée cette année.

5- Questions diverses : aucune question n'est posée par les participants.

6- Interventions des représentantes de la municipalité

Corinne CABUT fait part de l'intérêt d'avoir une chorale à Unieux. Elle regrette la « perte » de choristes avec la période Covid et s'interroge sur les actions qui pourraient être menées pour améliorer cette situation. Elle remercie la chorale pour avoir accepté de participer aux manifestations prévues pour récolter des fonds pour la Recherche Médicale. Elle indique que la mairie peut nous aider si besoin pour des actions de communication.

Véronique ROMEYER se réjouit que la chorale ait pu continuer à fonctionner malgré le départ de la précédente cheffe de chœur. C'est tout à notre honneur d'avoir mis tout en œuvre pour trouver un nouveau chef de chœur. Même si les choristes sont moins nombreux, la chorale vit, fait des concerts, échange avec d'autres chorales. Il y a du négatif mais aussi du positif ; On va se sortir de ces moments difficiles.

Elle rappelle que la mairie s'efforce toujours de trouver des solutions aux problèmes des associations, notamment pour leur besoin en salles.

Simone THIEBAUD suggère qu'un article sur la chorale paraisse dans un prochain bulletin municipal

Véronique ROMEYER réservera une place dans le bulletin de juin ; la date de la « répétition Porte ouverte » pourrait y être notamment annoncée puisque cette année, le Forum des associations n'aura pas lieu.

Unieux ayant obtenu le label **TERRE DE JEUX 2024**, une grande journée sportive sera organisée et un fil rouge consacré à la Recherche Médicale (vélo, marche, rollers ...) .l'OMS financera la participation de chaque participant et reversera la somme à la Recherche Médicale dont la ville est cette année partenaire.

Corinne CABUT signale qu'en lien avec les Jeux Olympiques, il y aura beaucoup de manifestations sportives mais aussi une soirée au QUARTO (soirée sports extrêmes, printemps des poètes..) sur le thème des JO. Par exemple, la chorale pourrait y interpréter des chants en rapport avec les JO.

Elle rappelle enfin que le Festival **CZIFFRA** sera inauguré le 23 mars au Quarto ; Les membres de la chorale sont invités à cette manifestation ; le 1^{er} mars se tiendra à la médiathèque le vernissage de l'exposition **d'Aline CHOPY**.

La discussion s'engage ensuite sur le concert pour récolter des fonds pour la Recherche Médicale : la date du 17 juin ne convenant pas à KEVIN, une nouvelle date est proposée, le samedi 24 juin. Il conviendra de s'assurer que

- Les chorales **MARILOU** et **POLY'SONS** de **ST FERREOL** sont disponibles et **confirmer rapidement à la mairie la date retenue**.
- L'église du bourg est disponible
- De faire la déclaration nécessaire à la SACEM
- De fixer le montant de l'entrée

A ce propos, **Simone THIEBAUT** propose qu'une enveloppe soit remise aux spectateurs qui déposeront la somme qu'ils voudront.

Cette solution n'est pas retenue ; en effet, la chorale doit être sûre de « rentrer dans ses frais » (salaire de **Kevin** + SACEM + éventuellement défraiement de l'autre chorale ...) .Le billet d'entrée pourrait être compris entre 10 et 15€. **A déterminer et en informer rapidement la mairie**.

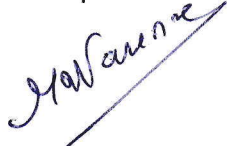
Marie Noëlle remercie tout particulièrement la mairie pour son soutien (organisation du Forum, communication sur la « journée porte ouverte », renseignements sur le site UNIEUX ASSOS), pour le prêt des salles et pour l'aide financière attribuée : subvention et aide à l'emploi.

Elle remercie les membres du bureau pour leur concours et les choristes pour leur présence et leur attention.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30.

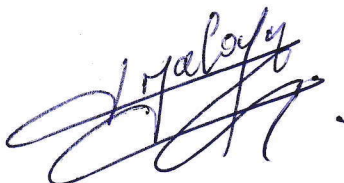
Marie Noëlle VARENNE

coprésidente



Ghislaine MALOYER

coprésidente



Odette MOULIN

trésorière

